

L'Association des Maires de France (AMF) alerte sur le risque de panne démocratique par manque de candidats aux élections municipales futures. En effet, le mandat actuel a vu le nombre de démissions augmenter de façon très importante. Nous en sommes à 2 400 maires et 57 000 conseillers démissionnaires. Le Trièves n'est pas épargné et je profite de ces lignes pour saluer Jean-Marc Bellot, Maire de Gresse en Vercors, et son équipe, qui viennent de jeter l'éponge face aux pressions incessantes qu'ils subissent alors même qu'ils portaient des projets importants pour la commune et qu'ils avaient instauré un large dialogue avec la population.

L' élu local est pris entre deux feux : d'un côté le déficit public et les contraintes de l'Etat, de l'autre la pression locale.

Selon l'Etat, les communes seraient responsables du déficit public alors que l'on nous demande d'investir pour soutenir l'économie et l'emploi ; que nous avons une obligation de présenter un budget prévisionnel en équilibre ; que les aides de l'Etat et par voie de conséquence celles de la Région et du Département sont en baisse et que l'on nous a supprimé les recettes (taxes d'habitation et professionnelle) qui nous permettaient de maîtriser notre budget. Pour rappel, la dette de l'Etat, est de 3920 milliards alors que les dettes des collectivités locales sont de 208 milliards.

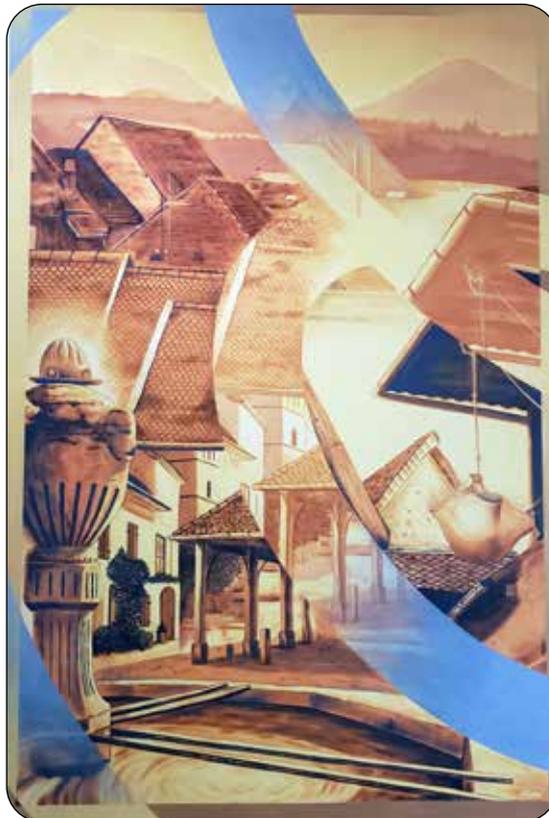
La pression locale explique nombre de démissions. Une enquête de l'AMF en donne les trois principales causes qui sont : les tensions internes au conseil, les conflits de la vie démocratique locale et le passage de relais parfois prévu en cours de mandat. L' élu doit concilier son mandat avec sa vie professionnelle et sa vie familiale, avec souvent des difficultés supplémentaires pour les femmes. Il y a le poids des réglementations et la lourdeur et la lenteur des démarches administratives liées aux projets. Tout ceci, souvent incompris par les concitoyens, engendre une pression supplémentaire fortement documentée dans une enquête portée par Science Po Paris et le CNRS sur la santé des élus.

Tout ceci est d'autant plus important que la taille de la commune est petite.

Aujourd'hui, il est indispensable que toute une équipe s'engage dans le mandat, dans la durée et dans l'investissement. Il est révolu le temps de la candidature sur le seul nom d'une tête de liste, quelles que soient ses compétences. Cet engagement se prolonge au niveau de l'intercommunalité, puisque communauté de communes et communes sont indissociables dans la gestion locale, chacune ayant ses compétences, complémentaires.

Je remercie donc toute l'équipe municipale qui m'entoure pour son engagement dans la durée et dans les importants projets communaux et intercommunaux. À l'investissement individuel de chacune et de chacun se rajoute un gros travail collectif sur nos projets, avec l'aide et la cohérence de *Petites Villes de Demain*, et sur la gestion du quotidien. Je remercie aussi toute l'équipe administrative et technique de la commune qui met en musique les choix politiques des élus et qui de fait est très impliquée dans toutes les réalisations engagées.

Je veux également remercier les nombreux habitants et habitantes qui apportent leurs idées et leurs bras dans les commissions municipales. C'est aussi la meilleure manière de renouveler et d'enrichir les équipes pour le prochain mandat, en s'appropriant les débats, en s'initiant aux rouages administratifs et, espérons-le, en suscitant des vocations pour les projets collectifs présents et à venir.



Une nouvelle fresque et devise ont été peintes dans la salle du conseil en janvier par l'équipe de Projet Mural Studio. Un grand merci à eux pour cette belle œuvre !

- 02 INFOS MUNICIPALES
- 09 VIE DU VILLAGE
- 11 COIN DES ASSOCIATIONS
- 14 EXPRESSION DE LA MINORITÉ
- 16 ÉTAT CIVIL ET PORTRAIT



UN VILLAGE DU VIVRE ENSEMBLE

BILAN 2024 - PERSPECTIVES 2025

La dynamique que l'on saluait en 2023 (TUM N°270), s'est poursuivie en 2024. Merci donc, encore une fois, aux élus, associations, habitants et employés communaux pour le travail accompli pour le bien de toutes et tous.

NB : Les commissions et groupes de travail vous sont toujours ouverts ; adressez-vous au secrétariat de la Mairie pour les rejoindre, maintenir et amplifier cet élan citoyen.

COMMUNICATION :

Le Trait d'Union Mensois et sa vingtaine de pages mensuelles en est la clé de voûte. Il rend compte des actions et projets municipaux ainsi que des événements et animations de la commune.

Le site internet accessible, lui, H24 et 7/7, complète et développe toutes ces informations. C'est une mémoire collective pour les habitants et les associations avec par exemple les archives du TUM et des conseils municipaux, la liste des commissions et leurs élus référents, les informations et tarifs de la T'réseau (l'espace de travail partagé) et de la piscine, la possibilité de réserver une salle ou de publier un message sur le panneau lumineux. C'est aussi pour les touristes un point d'entrée sur Mens avec ses incontournables, la liste des hébergements ou *le recueil de 13 promenades autour de Mens réalisé cette année par un groupe d'habitants qui entretiennent régulièrement les chemins... Une réorganisation de la rubrique Tourisme et Patrimoine du site avec encore plus d'infos détaillées, en lien, notamment avec les QR codes des panneaux du parcours patrimonial est programmée pour 2025.*

Un tout nouvel outil, le télé alerte, permet maintenant de contacter la population au plus vite en cas d'événements graves.

Une mise en situation du Plan Communal de sauvegarde a été réalisée avec l'Institut des Risques Majeurs de Grenoble dans le cas d'incident grave sur la commune. D'autres exercices sont prévus en 2025.

Les réunions publiques souvent organisées en partenariat, sur le PLU, les intoxications alimentaires... ont contribué à l'information et aux débats.

ANIMATIONS - CULTURE - SPORT

Un travail important de coopération et de partenariat avec les associations que nous soutenons et continuerons à soutenir, se poursuit. Ce travail est indispensable pour que Mens soit un village animé tout au long de l'année : la fête du four à Menglas qui depuis 3 ans rencontre un vif succès, La retraite aux flambeaux avec cette année un spectacle inédit, le traditionnel feu d'artifice qui attire toujours autant de monde, la fête de la musique attendue par tous, le Père-Noël et sa déambulation, son feu d'artifice, les 4 festivals, la fête du bourras, la fête de la laine, le rallye automobile...

UNE GRANDE PLACE À LA CULTURE :

→ Mens a la chance d'accueillir quatre festivals qui s'adressent à des publics variés : La Rurale (festival des arts de la rue), Mens Alors ! (festival de musique), Festi'Street (festival d'arts urbains en milieu rural) organisé par les jeunes du territoire et le Fantastique Festival (festival de jeux).



→ Les diverses expositions se succèdent toute l'année aussi bien en intérieur qu'en extérieur.

→ Une nouvelle fresque a été réalisée récemment dans la salle du conseil municipal. Venez la découvrir !

→ Deux chantiers jeunes ont été organisés sous la houlette des services techniques pendant les vacances de printemps et de la Toussaint : réalisation d'une deuxième boîte à livres au parc Joubert (au crocodile) et panneaux Point Auto-Stop aux entrées du village (des chantiers jeunes, encadrés par la CCT, ont aussi posé d'autres panneaux sur le territoire).



DES ANIMATIONS QUI SE DIVERSIFIENT ENCORE :

- Les deuxièmes journées de l'accueil : 3 jours durant lesquels le sculpteur burkinabé a coulé une sculpture en bronze sur l'espace public.
- En 2024 est née une nouvelle animation : Les Triévades en partenariat avec plusieurs communes du territoire, les associations sportives et le camping. Nous avons, ce jour-là, honoré les sportifs reconnus de Mens que sont Clara et Nicolas Peyraud ainsi que Gaël Salomon. Devant le succès rencontré, nous relançons cette journée sportive en 2025. Nous continuons, par ailleurs, la concertation avec les différentes associations sportives sur le projet d'un équipement sportif.
- Et pour mars 2025, une nouvelle animation sur le droit des femmes en partenariat avec Châtel-en-Trièves : 2 spectacles seront donnés en mars aux Sagnes, une conférence à Châtel-en-Trièves et une exposition sur les femmes remarquables.



CCAS - VIE QUOTIDIENNE

Dans un soutien aux personnes et une attention portée au cadre de vie, ces deux commissions ont travaillé sans relâche pour réaliser l'ensemble des projets.

Intervenir en cas de situation d'urgence, de demande financière ou répondre à un besoin de mobilité tout en respectant la confidentialité et l'anonymat des personnes est **la première des missions du CCAS**, détaillées dans **le TUM de janvier n° 280**. Le CCAS a poursuivi son soutien aux enfants, aux jeunes et aux personnes âgées, toujours dans une logique de partenariat avec les associations et d'ouverture à tous les habitants de la commune.

Améliorer le cadre de vie de tous avec le soutien de la commission Vie Quotidienne en est une autre :

- Fleurissement du village en collaboration avec les services techniques. Le choix de variétés sobres en eau et résistantes à la chaleur a été privilégié. Dès l'an prochain, priorité sera donnée aux plantes en pleine terre après décroustage sur plusieurs places du village. Les ronds-points ont aussi été aménagés avec plantes, petits arbustes et objets décoratifs

- Décorations pour les fêtes de fin d'année. Place de la Mairie, place de la Halle, ronds-points, jardinières, place des Aires se sont parés pour que la magie de Noël opère.
- Installation d'un nouvel ensemble table et bancs dans le Parc au crocodile. La prochaine étape portera sur la commande d'un équipement PMR.

SOUTIEN ET SOLIDARITÉ ENTRE GÉNÉRATIONS SONT AUSSI AU CŒUR DES ACTIONS MENÉES :

- La fête des parents organisée le 26 mai avec une plante offerte à la place d'une fleur coupée.
- Un cadeau de bienvenue aux nouveau-nés avec la volonté de privilégier un objet artisanal et le commerce local.



- La Marche rose qui a connu un franc succès avec 50 marcheuses et marcheurs, et qui a permis de reverser 370 € à l'association «Rose Altitude» qui œuvre dans la lutte contre les cancers féminins.
- Le Téléthon en collaboration avec l'association « Rochassac » qui a permis de reverser 1459 € à l'AFM qui porte cette cause. Le Club Bel Age s'associe également en organisant son loto qui a rapporté 1000€.
- Un bon d'achat à la Palpitante pour les enfants mensois de l'école primaire, et pour les ados de 11 à 17 ans, un ticket d'entrée pour un concert ou un atelier du Festi'Street.
- Un colis ou un repas à Noël pour les aînés de la commune âgés de 75 ans et plus en partenariat avec « Le petit marché », « La Bouffette » et « Le café des Arts » ; 130 colis et 90 repas avec Perline A. à l'animation.
- Un spectacle du théâtre « Le poulailler » pour les aînés, de l'EHPAD en janvier.

DEUX PROJETS POUR 2025 :

- Étendre les actions auprès des enfants de moins de 6 ans et des 18-25 ans.
- Lancer une maîtrise d'œuvre pour effectuer des travaux de rénovation énergétique des logements communaux.

ÉCONOMIE

La vie économique et touristique a été marquée entre autres par la réouverture de l'Auberge de Mens début juillet, la poursuite du travail d'élaboration du tiers lieu et la mise en place d'une commission ouverte à tous, la mise en place parcours de promenade dans et autour du village...

COMMERCES

Suite à l'étude réalisée par l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise concernant l'attractivité commerciale, nous avons engagé plusieurs actions :



- **Améliorer** la communication avec les commerçants avec la création d'une gazette, 5 envoyées en 2024.
- **Réaliser** un plan de Mens pour contribuer à mettre en valeur les activités, les atouts, le commerce et l'artisanat de notre village.
- **Accompagner** et solliciter un groupe de commerçants pour lancer une union commerciale.
- **Consolider** le parcours clientèle dans le centre bourg avec un travail autour d'un parcours marchand et culturel.
- **Réaliser** et installer un parcours patrimonial qui favorise la déambulation.
- **Accompagner** les porteurs de projets, avec 7 projets soutenus en 2024 pour un budget de 8100 € (6 projets ont été soutenus en 2022 pour un budget de 9500 €).
- **Travailler** sur les déplacements et favoriser l'utilisation de la navette électrique avec le transport de 492 personnes en 2024 (125 en 2020 - 180 en 2021 - 254 en 2022 - 306 en 2023). Il faudra poursuivre l'utilisation de la navette lors des marchés et envisager d'autres utilisations de celle-ci.



- **Contribuer à l'évolution** d'un accueil 4 saisons sur la commune avec les partenaires (camping, auberge, gîtes et commerces)

TIERS-LIEU

Suite à l'étude de faisabilité et le travail de concertation, nous avons finalisé un scénario pour la médiathèque avec la Communauté de communes.



et réalisé l'appel d'offres de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des deux bâtiments (Espace culturel et ex trésorerie) en tiers-lieu.

En 2025, un travail commun avec la Communauté de communes est prévu pour avancer sur le projet, le comité financeur sera le référent pour les demandes en investissements.

La maîtrise d'œuvre en concertation élargie va élaborer 3 scénarios, 1 sera retenu et développé. Plusieurs réunions de présentation auront lieu en avril (Conseil municipal, réunion publique), pour un objectif de commencement des travaux début 2026.

Une réflexion et la recherche de solutions pour héberger les structures utilisatrices des lieux pendant les travaux sont engagées.

Une commission a été créée avec un travail en sous-groupes (usages, travaux, animations, etc.), et s'est réunie pour la première fois le lundi 20 janvier.

Vous pouvez la rejoindre.

Contact : charlotte.rastello@mairie-de-mens.fr



Zoom...

sur Zone artisanale des Apreaux

Après un travail avec les différents partenaires, le dossier a été finalisé par la commune et transmis au service Economie de la Communauté de communes qui porte la compétence Economie. Le lancement du projet d'étude pour la réalisation de la ZA sera la prochaine étape.

TOURISME

ACCUEIL TOURISTIQUE

La reprise de l'accueil touristique par la commune a été actée en concertation avec la CCT. Cet accueil sera intégré, au sein du tiers-lieu, au pôle déjà constitué par l'accueil des associations et l'espace de travail partagé.



Zoom...

Camping / Auberge

Le camping a été mis en gérance depuis début avril 2023 avec la signature d'une Autorisation Occupation Temporaire. Un travail en relation avec le gérant du camping a permis de mieux accueillir les saisonniers et améliorer des points favorisant le confort des utilisateurs.

En 2025, il est prévu de s'engager sur une Délégation de Service Public qui constituera une assise stable pour les 6 ans qui viennent tant pour le gérant que pour la commune.

L'auberge a été reprise depuis avril 2024 par 2 gérants avec une autorisation d'occupation temporaire. En 2025, il est prévu de contractualiser une Délégation de Service Public sur cet établissement pour les mêmes raisons que le camping.



Zoom...

Le Parc Naturel Régional du Vercors

renouvelle sa charte pour 15 ans en 2025, la commune de Mens sera identifiée comme ville porte du Parc, ce qui constituera une attractivité supplémentaire pour Mens.



En 2025, **le Point d'Information Touristique** sera mis en place et cette première année sera mise à profit pour positionner l'organisation afin d'assurer une ouverture plus importante.

Un travail est en cours avec l'Agence Régionale de Santé, le Parc régional du Vercors, l'Office National des Forêts, divers partenaires et des communes pour le dépôt d'un dossier autour de l'écotourisme et la nature.

PARCOURS ET BALADES

Plusieurs types de parcours ont été mis en service en 2024. Une belle concrétisation pour toutes les personnes ayant participé à ces projets.

Un travail important a été réalisé par les **habitants bénévoles**, autour des **parcours de promenade**, l'ensemble des 13 parcours sont opérationnels. Un livret descriptif a été réalisé et disponible à l'accueil de la mairie.



Le parcours patrimonial au cœur du village permet désormais d'en découvrir les richesses en autonomie.

Par ailleurs, **3 parcours d'orientation** ont été repositionnés, dont un nouveau autour du marais. Le site internet de la commune sera mis à jour pour tenir compte de tout ce travail et donner une meilleure visibilité à l'extérieur.

AGRICULTURE

→ La mise en valeur de notre agriculture s'est traduite à travers 2 événements phares, la fête de la transhumance en juin et la fête de la laine en octobre. Un renforcement de ces 2 événements est à

faire. L'objectif est de les pérenniser en organisant autour de cette thématique d'autres animations sur ces périodes : film, conférence, exposition, moments conviviaux,...

→ Le travail sur l'arrêté de boisement avec le Département et la Chambre d'agriculture est en cours de finalisation.

→ En lien avec la Communauté de communes, des rencontres et une enquête auprès des éleveurs sur la situation en lien avec la fièvre catarrhale ont été faites. La situation des éleveurs reste compliquée et la menace existe toujours avec l'arrivée de nouveaux variants. La commune sera présente pour jouer le rôle d'interlocuteur.



ALIMENTATION

Le projet autour de l'alimentation, en lien avec l'Agence Nationale de santé que nous avons contractualisé avec l'entreprise à but d'emploi Pep's Trièves, est arrivé à terme.

Il portait sur les actions :

- lancement d'une cantine solidaire et animations autour des jardins partagés ;
- organisation d'une réunion publique en partenariat avec le Conseil national de l'alimentation sur le thème « Comment mieux savoir, comment éviter les intoxications alimentaires ».

Pour la suite, la commune mettra à disposition la cuisine des Sagnes pour que l'entreprise à but d'emplois poursuive ces projets.

FORÊT

→ Mise en place du projet d'accueil en nature dans le bois communal avec l'association En nature Simon.e !, en partenariat avec l'Office National des Forêts et l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de Mens.

→ En 2025, la contractualisation du plan d'aménagement de la forêt communale avec l'ONF sera finalisé.

→ Une procédure administrative est en cours pour basculer 10 ha supplémentaires de l'ancienne commune de St Genis sur Mens.

ÉNERGIE

Différents travaux marquent la volonté de la municipalité de maîtriser au mieux les dépenses d'énergie de la commune, avec, dans le même temps, développement de la production d'électricité solaire.

EN 2024, NOUS AVONS :

→ **lancé** la rénovation énergétique des bâtiments, l'isolation thermique intérieure et le changement des menuiseries de la Mairie et de Un lieu sur Terre, près de la halle.



Nota : Les travaux d'isolation de la mairie ne sont pas encore terminés, et nous constatons déjà une baisse de consommation énergétique de 4200 Kwh par rapport à 2023.

→ **réalisé** la tranche 2 de rénovation de l'éclairage public

POUR 2025, NOUS ALLONS :

→ **poursuivre** les travaux d'isolation (cave et combles de la Mairie et combles de Un lieu sur Terre),

→ **programmer** les projets d'installation photovoltaïque sur les prochaines années (voir encadré),

→ **engager** une réflexion énergétique sur d'autres bâtiments et la piscine,

→ **réaliser** la tranche 3 de rénovation de l'éclairage public.

Zoom...

La commune devra répondre à plusieurs obligations sur les années qui viennent

- le décret Eco énergie tertiaire qui concerne la Mairie (travaux en cours), le futur Tiers lieu et la salle des Sagnes. Dans ce cadre, nous avons engagé un partenariat avec Territoire énergie 38 sur la démarche CEP (Conseil en Energie Partagée) qui va évoluer vers le nouveau service BATIWATT (service sur mesure, offrant des solutions adaptées pour maximiser les performances énergétiques et garantir une autonomie durable).

- le décret de loi APER, qui rend obligatoire l'implantation de panneaux photovoltaïques sur ombrières sur les parcs de stationnement $\geq 1500m^2$ sur 50 % des surfaces.

ÉCLAIRAGE PUBLIC : DES RÉSULTATS PARLANTS !

Une contractualisation a été faite avec TE38 pour le transfert de l'exploitation du réseau en 2022 à travers le contrat Maxilum. Ceci permet de profiter de la compétence et de l'accompagnement de professionnels sur cette thématique, ainsi que de disposer d'un accompagnement financier.

Zoom...

La municipalité a signé une convention avec les Centrales Villageoises du Trièves pour évaluer le **potentiel solaire** sur la commune et la faisabilité technique.

Nous avons retenu 5 sites (camping, piscine, Salle des Sagnes, station d'épuration, ombrières parking Pré Colombon) sur lesquels il a été fait des simulations économiques.

C'est à mettre au regard de l'ensemble des travaux mis en œuvre visant la réduction des factures énergétiques. **L'objectif serait d'équilibrer la production/consommation des installations électriques communales en 2026/2027.**

Suite au travail de la commission communale, il a été proposé d'effectuer une extinction de cet éclairage qui a été mis en place fin 2022. Depuis fin 2023, l'horaire d'extinction a été positionné sur 23h/6h du 01 septembre au 31 mai et 0h/6h du 01 juin au 31 août.

Après la réalisation d'un diagnostic en 2021, un programme de rénovation de l'éclairage public a été décidé en 3 tranches d'interventions (2023, 2024, 2025) avec un budget moyen de la commune de 25 k€/an (coût réel environ 55 k€/an).

L'extinction et la rénovation des installations ont permis **de diviser par 3 la consommation entre 2022 et 2024**, et ce, avant la tranche 3 des travaux.

Outre l'aspect économique significatif, l'impact sur la biodiversité nocturne a été réduit. Une étude sur le comportement des chauves-souris est en cours en relation avec la Ligue de protection des oiseaux et TE38.

AUTRES ÉNERGIES

→ **La chaudière bois**, qui contribue au chauffage de la piscine, génère une consommation d'environ 190 000 kwh/an pour la commune. Une étude, conduite par l'Ageden devrait permettre de réduire cette consommation, avec par exemple une amélioration de la régulation des températures, voire en faisant un choix technique différent de chauffage.

Zoom...

Cette chaufferie bois intercommunale est utilisée également par l'EHPAD, le camping et les écoles.

La chaudière fuel pour la salle des Sagnes génère une consommation d'environ 10 000 litres/an et, celle pour le bâtiment de l'ex trésorerie, environ 2000 litres/an.

On voit ici tout l'enjeu à isoler ces bâtiments puis de réfléchir à un autre mode de chauffage.

→ **Parc véhicules et engins** : sur les 3 dernières années, nous constatons une baisse de la consommation de carburant de 1900 litres ; ce qui correspond à une baisse de 19 000 Kwh sur 3 ans, soit environ 6300 Kwh/an.

En parallèle, 2 véhicules électriques ont été attribués aux services techniques en 2024.

Ceci génère une augmentation de la consommation électrique de 1800 kwh en 2024.

Les changements des comportements dans l'utilisation des véhicules et l'évolution du parc vers des véhicules plus efficaces permettent globalement des gains de consommation.

URBANISME

Tandis que les premières aides concrètes arrivent auprès des propriétaires désireux de rénover leur logement, le travail de révision du PLU et du SPR se met en place.

LA POLITIQUE DE L'HABITAT SE CONSTRUIT !

→ *L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (2024, première année complète de l'OPAH RU) a tenu ses promesses : déjà une trentaine de dossiers de demande d'aide, et enfin, car les délais sont longs, les premières aides de l'Agence Nationale de l'Habitat, complétées par celles de la mairie, y compris l'exonération de taxe foncière pour travaux de rénovation énergétique, votée en 2024.*

La dynamique de rénovation des logements dans le centre bourg qui a démarré avant l'OPAH RU s'amplifie et surtout facilite les projets des propriétaires aux revenus modestes.

Le seul domaine de l'OPAH RU avec peu de demandes est l'adaptation des logements, afin de permettre aux séniors de rester plus longtemps chez eux. Une 1^{ère} rencontre sur ce thème animée par Soliha (OPAH RU) et par DIGI (chambres solidaires avec la Communauté de communes) a eu lieu, elle sera suivie d'autres.

La lutte contre la vacance se poursuit, là aussi l'OPAH RU amplifie une dynamique de remise sur le marché qui a démarré avant.

L'accompagnement des projets d'urbanisme des particuliers par la mairie et/ou par l'architecte conseil continue de porter ses fruits avec finalement peu de refus et un bon dialogue avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Le cycle de concertation sur l'habitat à Mens a rassemblé beaucoup d'habitants dont de nombreux séniors, et de partenaires. Il a abouti à un projet cadre qui nous aidera à développer de l'habitat participatif - habitants impliqués dans l'élaboration des logements avec des communs et une vie sociale - et inclusif - voir plus haut les logements adaptés -, ça peut être aussi des créations de logements accessibles aux personnes porteuses de handicaps. Fait notable, deux bailleurs sociaux sont venus à Mens discuter de projets de logements sociaux ; logements sociaux qui font cruellement défaut alors

que la demande est forte et qu'aucun n'a été créé depuis 25 ans.

→ *Les révisions du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et du Site Patrimonial Remarquable (SPR) ont démarré. Les délais sont tenus, avec une concertation suivie : réunion publique d'information, rencontre avec les agriculteurs, atelier sur l'avenir de Mens, balade patrimoniale, questionnaire sur le SPR, nombreuses réunions de la commission locale SPR ou de son comité technique.*

Si la révision du SPR fait consensus, pour mieux concilier la richesse patrimoniale avec la rénovation énergétique et la politique du logement, on nous reproche de réviser le PLU trop tôt.

Ce PLU, adopté en même temps que le SPR en 2017, a été construit bien avant lui, de 2010 à 2013 ! Et pour changer les règles du SPR en profondeur, il faut bien changer les objectifs du PLU, cadre du SPR, en renforçant la transition écologique et la politique du logement, en veillant à la cohérence entre PLU et SPR.

La sobriété foncière nous contraint à rénover et à densifier l'urbanisation - division des grandes maisons, niches à urbaniser, divisions parcellaires - pour continuer à créer du logement sans toucher aux terres agricoles et maintenir la population voire l'augmenter légèrement, ce qui est essentiel pour le maintien de nos services et de nos commerces et de l'artisanat. L'habitat doit donc se diversifier (participatif, inclusif, léger) afin d'être plus sobre foncièrement et plus accessible.

Le projet du Pré Colombon - ancien PLU - est devenu obsolète et on ne peut attendre pour aménager ce site, dans le respect de la sobriété foncière et du souhait d'y garder de grands espaces verts.

Il nous faut aussi protéger nos commerces, mieux maîtriser nos ressources en eau et l'assainissement, apaiser davantage les mobilités et conforter le stationnement, réglementer le boisement...

Comment faire tout ça sans réviser le PLU ?

2024, C'EST AUSSI :

→ *l'accueil d'étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble, qui vont nous apporter leur regard sur l'habitat durant toute l'année scolaire,*

→ *le cahier de recommandations sur l'aménagement et la végétalisation des espaces publics et sur la cohérence du mobilier urbain, construit avec concertation,*



- l'abri à vélos de la rue Coudée pour les habitants du centre bourg déjà rempli en un an,
- la fête du vélo en octobre.

Zoom...

Mardi 11 février à 13h 30 en mairie

Comité de site de l'Espace Naturel Sensible du Marais des mines plan d'actions 2025.

Possibilité d'y participer en s'inscrivant au secrétariat de mairie.

2025, DERNIÈRE ANNÉE PLEINE DE CE MANDAT, VERRA SE CONCRÉTISER BON NOMBRE DE PROJETS :

- l'amplification de l'OPAH RU,
- la construction des nouvelles règles d'urbanisme et d'architecture et enquête publique, SPR
- embauche d'un bureau d'étude d'aménagement opérationnel du Pré Colombon,
- le renouvellement urbain avec, nous l'espérons, l'appui de l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL) pour des projets fonciers au centre bourg sans avance de trésorerie de la mairie ; la Communauté de communes devant décider bientôt d'adhérer ou pas à l'EPFL,
- la candidature à un Atlas de la Biodiversité à Mens, pour mieux valoriser et protéger notre biodiversité,
- le projet artistique de sécurisation des entrées de bourg avec les habitants (préparé en 2024),
- la pose de 20 nouveaux arceaux à vélo...

TRAVAUX, VOIRIE

GROS CHANTIERS

- 2024 a vu la réfection de la Rue des Alpages : réfection des réseaux, mise en séparatif des eaux usées et des eaux pluviales, réfection des surfaces, sécurisation des piétons, végétalisation.
- La mairie a connu un gros travail de rénovation, avec la réfection de la toiture et l'isolation des huisseries et des murs.
- Le liner du grand bassin de la piscine a été changé à l'automne.
- En voirie, réfection de la route St Genis. et de la piste Barret.

En 2025 :

- Tiers lieu (voir également page 4) : un diagnostic est en cours avant proposition et travaux pour 2026/2027.
- Église : travaux prévus en 2025, concernant la réfection de la façade nord et des toitures, un accès PMR... Les entreprises sont choisies.
- Les fontaines : la maîtrise d'œuvre est choisie, les travaux sont pour 2025 sur au moins l'une des fontaines (celle de la place de la mairie).
- Temple : travaux de rénovation, de sécurisation

et d'accessibilité. La maîtrise d'œuvre est choisie, nous attendons le retour pour chiffrage et les travaux sont prévus en 2026.

- Isolation de la toiture de la mairie, et de celle d'Un lieu sur terre, protection incendie des archives de la mairie.

SIGNALÉTIQUE

En 2024 :

- traçage habituel de la signalétique au sol. Nouveau traçage de cheminements piétons, le long des routes en entrées de bourg, pour la mise en sécurité des usagers.
- Nouveau type de stationnement place Richard Béranger, en créneau plutôt qu'en bataille, à la demande des habitants de la place.

En 2025 :

- nouvelle signalisation verticale pour les zones de rencontre et pour les zones piétonnes du centre historique.
- Rue des Alpages, rue du Dauphiné et rue Louis Rippert, un traçage spécifique piétons est prévu au printemps.



CIMETIÈRE

Entretien courant, gestion des concessions à jour

EAU ET L'ASSAINISSEMENT

En 2024, un réservoir souple d'un volume de 240 m³ a été posé au serre de Milmaze, pour la prévention incendie.

Zoom...

Au printemps 2024, deux étudiants en Master 2 de l'Université Grenoble Alpes, Florent Wasser et Aloïse Marie ont mené, le premier une étude sur « l'évolution de la ressource en eau face au changement climatique à Mens » et la seconde sur les « pratiques et usages de l'eau » (voir TM n°278 de novembre)

En 2025 :

- Lancement d'une étude pour une Mini STEP (Station d'Épuration) concernant Menglas et Préfaucou.
- Le Département prévoit de refaire la voirie rue du Breuil, au goulot d'étranglement, entre l'Office du tourisme et la place de la Mairie, nous en profiterons pour refaire les réseaux, eau et assainissement.

UNE SUGGESTION DE LECTURE PAR LA COMMISSION ÉGALITÉ DE GENRE

Chaque mois la commission municipale de réflexion autour des clichés de genre propose une lecture jeunesse pouvant ouvrir la discussion, un ouvrage à partager pour faire avancer ensemble nos représentations ! Après une année d'albums destinés aux enfants, cette année la commission vous présente des ouvrages à destination d'un public adolescent.

La commission est ouverte, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Contact : secretariat@mairie-de-mens.fr

Titre : Renversante

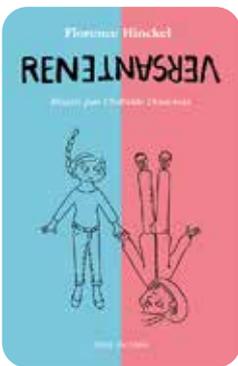
Autrice : Florence Hinckel

Illustratrice : Clothilde Delacroix

Éditions : École des Loisirs 2019

Public : dès 10 ans

Tout va bien pour Léa ! À l'école, elle aime jouer au foot dans la cour avec ses amies. Elle est « naturellement » douée en maths, comme le sont souvent les filles. Elle sait déjà qu'elle est promise à une brillante carrière, de chirurgienne, huissière ou, pourquoi pas, ministre...



L'autrice reprend astucieusement des noms de métiers peu utilisés au féminin et *renverse* audacieusement les stéréotypes de genre très intégrés dans notre société. Elle nous fait faire un pas de côté, un véritable exercice intellectuel qui nous oblige à

tout repenser. On y lit par exemple qu'il n'existe pas d'écrivaine homme, que le mot *professeur* est le masculin de *professeuse*, terme générique utilisé pour tout le monde. L'ouvrage nous fait découvrir le concept de *filles manquées* et même un nouveau poème *Tu seras une femme, ma fille* !!

Finalement l'autrice démontre le caractère construit - et donc « déconstructible » - de ces préjugés.

Les illustrations sont drôles, de même que la frise chronologique finale, qui éclaire l'absurdité des stéréotypes de genre et provoque forcément des réflexions et des interrogations.

LE 7 ET 8 MARS : DE NOUVELLES ANIMATIONS SUR LES DROITS DES FEMMES

Le vendredi 7 et samedi 8 Mars, réservez votre week-end car deux spectacles, une conférence, deux expositions et un atelier sur le thème des droits des femmes, des violences conjugales et intrafamiliales seront proposés par les mairies Châtel en Trièves et Mens. Nous vous en dirons davantage dans le prochain TUM.



VÉRONIQUE DESPINE EXPOSE À LA MAIRIE POUR PLUSIEURS MOIS.

L'aquarelle est le médium de prédilection de Véronique Despina qu'elle a découvert lors de ses études qui n'avaient rien à voir avec l'art puisqu'elle se destinait au métier de bibliothécaire, profession qu'elle exerce toujours.

Depuis, cette pratique ne l'a plus quittée, elle s'en éloigne parfois pour toujours y revenir. C'est sans doute la magie de l'eau qu'il faut tenter de maîtriser sans qu'on puisse vraiment le faire, qui fait qu'elle adore cette technique.

C'est aussi ce côté aléatoire qui l'exaspère, quand rien de bon ne vient et qu'il ne sort des gestes et des pinceaux que traits grossiers, qui s'enchaînent mal. Ses sources d'inspiration sont la nature et particulièrement les arbres et les montagnes, notamment la montagne du Joco qui est sa Montagne Sainte-Victoire, ou plus modestement, le buisson autour duquel un chien de son enfance a passé toute sa vie à tourner sans qu'on sache pourquoi. »





UN NOUVEAU SPECTACLE À L'EHPAD DE MENS

Mardi 14 janvier avant le goûter, Gilles Bouvier, accompagné de sa fille, était de retour à l'Ehpad pour un nouveau spectacle offert par le CCAS de Mens. Comme l'an passé, il ne manquait pas d'originalité, Gilles animant ce moment convivial en faisant chanter les personnes présentes, sa fille accompagnée par son accordéon dans un nouveau répertoire de chansons. Un beau moment de partage, de bonne humeur, de gaieté, de chansons avec encore un public nombreux ...

Merci à Gilles, à Neige et à l'équipe d'animation de l'Ehpad qui nous accueillait, en présence de Myriam Garayt représentant le CCAS.

POUR LE CCAS , DOMINIQUE GAVILLON



LE REPAS DES AÎNÉS

Le repas pour les personnes âgées de 75 ans et plus, organisé par le CCAS de la Mairie de Mens a eu lieu ce samedi 11 janvier à la salle des Sagnes.

Il était préparé par le Café des Arts et a été très apprécié par toutes et tous. Merci à Évelyne, Stéphanie et Laurianne.



Cette journée était animée par Perline, fidèle depuis quelques années. Entre chants et danses, l'ambiance était au rendez-vous.

Un grand merci à Pierre Suzzarini, aux élus de la commune et aux membres du CCAS pour leur présence et l'organisation de ce repas.

Un grand merci également à la secrétaire de mairie et aux agents communaux pour la préparation et l'organisation en amont.

FLORENCE LORENZI

À LA MÉMOIRE D'ÉDOUARD ARNAUD, MAIRE DE MENS ARRÊTÉ ET DÉPORTÉ IL Y A 80 ANS.

De 1941 à 1944 Édouard Arnaud a apporté son aide aux résistants, réfractaires au S.T.O. et personnes persécutées - au moins 44 personnes juives étaient cachées ou réfugiées à Mens. Pour ces faits il est arrêté le 3 juillet 1944 par la Gestapo, il a alors 61 ans et il ne sait pas dans quel enfer il va devoir survivre.

Déporté le 28 juillet vers le KZ de Neuengamme sous le matricule 40170, il est affecté au « Kommando des tresses », section de travail qui confectionne des filets de camouflage à partir de résidus de tissus. La journée commence vers 4 h, « déjeuner » puis appel sur la place centrale qui dure des heures, debout, par n'importe quel temps, hiver comme été. La faim est omniprésente, les « repas » sont constitués de soupe d'eau claire où surnagent quelques fragments de patate.



Pour conjurer la folie de la faim les déportés se partagent des recettes, un moyen de s'échapper par l'imaginaire ; dans le petit carnet qu'il a fabriqué, Édouard Arnaud note ainsi des recettes de foie d'oie truffé, de jambon et de gâteaux. Début 1945 Édouard Arnaud sent que ses forces s'amenuisent.

Avant d'être transféré au « Krankenrevier » (quartier des malades) il écrit le 3 janvier une dernière lettre à sa femme et la confie à un compagnon d'infortune, Fernand Troussier. Édouard Arnaud s'y éteint le 29 janvier 1945.

**PATRICK GÂTELIER
ASSOCIATION APECIMM
38930 LALLEY**



DES MYSTÈRES SOUTERRAINS À MENS ?

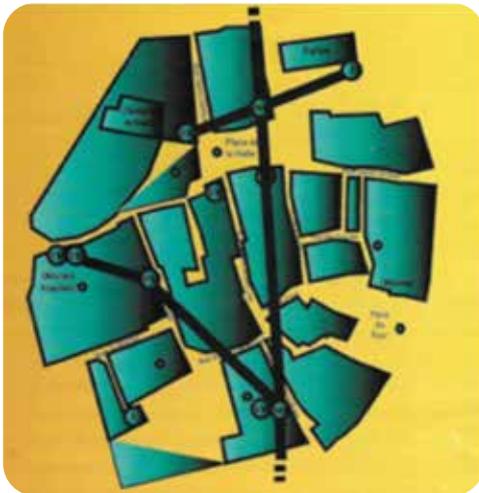
Cet article est établi en mémoire de Henri Arthaud qui nous a quitté récemment. Attentif au patrimoine mensois, son activité professionnelle l'avait conduit à visiter de nombreuses caves et sous-sols du bourg, ce qui l'avait convaincu qu'il y aurait eu un réseau de souterrains.

Une exposition de ses recherches a eu lieu en 2015 mais hélas, depuis, aucun élément probant n'est venu s'ajouter à ceux dont il disposait.

Il avait suivi de près les travaux de restauration et de classement de l'église ND de Mens.



La mystérieuse pierre d'architecte lui était chère, ainsi que les pétardages causés par des tirs autrichiens en 1815, racontait-il.



Des souterrains peut-être, pour aller où ?

Il n'en demeure pas moins qu'un certain nombre de mystères entoure le sous-sol mensois : où seraient les traces gallo romaines : pourquoi ces caves bien voûtées, et de belle hauteur ? ces communications apparentes en sous-sol ? et, comme au musée ou à la cave de la halle, cet écart entre le sous-sol et le rez-de-chaussée ?



Comme guide, il participait aux visites de Mens, avec parfois des visiteurs pas comme les autres



Au sous-sol du musée, une voûte, décalée de 2m à l'intérieur du mur extérieur, pourquoi ?



Ceux de Charnècles 2016

Sources
Relevés AMT
Entretiens avec Henri Arthaud

RABOT COPEAU VOUS PROPOSE DEUX STAGES :

Tour à bois

Vendredi 14 et samedi 15 février 2025

- Découverte, apprentissage et utilisation des outils de tour à bois
 - Affûtage des outils
 - Création évolutive de tournage
- 30€/jour + adhésion prix libre et conscient de 10h à 17h

Machines d'Atelier

Mardi 25, mercredi 26, et jeudi 27 février 2025

- Découverte, apprentissage et utilisation des machines de l'atelier bois (rabot, dégauchisseuse, toupe et défonceuse) + production d'un meuble simple.
- 90€ + adhésion prix libre et conscient de 10h à 17h ; repas tiré des sacs

Les stages ont lieu à Bombyx, à Mens.

Contact et inscription:

Association Rabot Copeau,
stagecopo@emailasso.net



MENS - ST BAUDILLE ET PIPET - CHÂTEL EN TRIÈVES - CORNILLON - TRÉMINIS - ST JEAN D'HÉRANS - PRÉBOIS - LAVARS
CLELLES - ST MAURICE EN TRIÈVES - CHICHILIANNE - LE PERCY - MONESTIER DU PERCY - LALLEY - ST MARTIN DE CLELLES



PROGRAMME FÉVRIER 2025

Venez en famille rencontrer d'autres parents et enfants (0 à 6 ans) pour partager des moments d'échanges, d'activités ou de jeux (Ateliers parents-enfants).

→ Mercredis 5 et 12 Temps de jeux et d'échanges à Mixages

→ Mercredi 19 atelier d'éveil par le corps avec Solène Dubreuil (sur inscription) à St Jean D'Hérans (Maison pour tous)

Contact : tdparents@laposte.net 07 56 13 64 34
www.tempsdparents.org

ATELIER D'HARMONICA DIATONIQUE ANIMÉ PAR GUILLAUME VARGOS SAMEDI 15 FÉVRIER 2025

Apprentissage des bases du souffle, du son et du rythme à partir de mélodies simples.

- Apporter un harmonica diatonique simple en « do ».
- 30 € / personne + 5€ adhésion, à régler sur place
- de 14h à 17h à la salle de musique, derrière l'école de Mens
- Sur inscription descaro@riseup.net, 0648546218, musiqueenobiou@gmail.com

Agenda Mixages février 2025



TOUT FÉVRIER
EXPOSITION PHOTOS ET TÉMOIGNAGES
C'EST POUR CELA QUE JE SUIS BÉNÉVOLE
PRÉSENTATION DE PHOTOS (DE ISABELLE GUERIN) ET DES TÉMOIGNAGES D'HABITANTES ET D'HABITANTS DU TRIÈVES. POUR METTRE EN LUMIÈRE LEUR ENGAGEMENT QUOTIDIEN POUR LA RICHESSE DU LIEN SOCIAL ENTRE TOUTES ET TOUS.
LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI DE 9H À 17H À MIXAGES

LUNDI 3
LE REPAS D'ISABELLE
VENEZ CUISINER AVEC ELLES ET EUX À MIXAGES DÈS 10H OU JUSTE POUR DÉJEUNER.

...ET TOUS LES AUTRES LUNDIS
SAUF PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES
REPAS PARTAGÉ
PRENEZ CE QUE VOUS AVEZ DANS VOTRE FRIGO ET ASSEYEZ-VOUS AUTOUR DE LA TABLE POUR UN REPAS À LA BONNE FRANQUETTE. À MIXAGES, DÈS 12H.



VACANCES D'HIVER

<p>ACCUEIL DE LOISIRS 3-11 ANS DU 24 AU 28 FÉVRIER ET DU 3 AU 7 MARS</p> <p>****</p> <p>SÉJOUR JEUNES 12-15 ANS À AVIGNON DU 24 AU 27 FÉVRIER</p> <p>OUVERTURE DES INSCRIPTIONS LUNDI 27 JANVIER 2025 À 12H</p>	<p>INSCRIPTIONS : SUR LE PORTAIL FAMILLES : WWW.CC-TRIEVES.FR OU PAR EMAIL : LIENFAMILLES@CDCTRIEVES.FR OU PAR TÉLÉPHONE : 04 76 34 46 61 OU 06 45 53 80 64 RETROUVEZ LES PROGRAMMES SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TRIÈVES : WWW.CC-TRIEVES.FR ONGLET "CENTRES DE LOISIRS".</p>
---	---



RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE
Trièves



BIBLIOTHÈQUE DE MENS

HORAIRES D'OUVERTURE

- LUNDI > 16h-19h
- MERCREDI > 9h-12h30 / 14h-18h
- JEUDI > 16h-19h
- SAMEDI > 9h-12h30

Tél. : 04 76 34 60 13
mediotheque.mens@cdclrièves.fr
www.cdcl-trièves.fr



CINÉMA À L'AMPHITHÉÂTRE DU COLLÈGE ENTRÉE PAR LE PARC DU CROCODILE À 18H30

DIMANCHE 09 FÉVRIER

Un ours dans le Jura

Comédie noire de Franc Dubosc, 1h58,
avec Franck Dubosc, Laure Calamy, Benoît Poelvoorde
Tout public avec avertissement : Plusieurs scènes représentant des morts violentes sont susceptibles d'impressionner un public sensible.

Michel et Cathy, un couple usé par le temps et les difficultés financières, ne se parle plus vraiment. Jusqu'au jour où Michel, pour éviter un ours sur la route, heurte une voiture et tue les deux occupants. 2 morts et 2 millions en billets usagés dans le coffre, forcément, ça donne envie de se reparler. Et surtout de se taire.

La séance suivante aura lieu le 23 février.

Pour tout renseignement, consulter le site www.ecranvagabond.com

Organisé par Prochaine Sortie et l'Écran Vagabond du Trièves

Plein tarif : 4,50€

Tarif réduit (enfant et abonnement) : 3,50€ / Abonnement : 7€

prochainesortie.mens@gmail.com / **06 23 77 25 18**



LES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE !

La Classe de Cm1/Cm2 de l'école de Mens, son enseignante Véronique Menvielle-Chabert et la librairie La Palpitante accueillent le 1^{er} tour d'une des finales départementales du concours de lecture à voix haute, Les Petits Champions de la Lecture.

Cela se déroulera le Samedi 8 Février à partir de 14h30 à l'espace Culturel, à Mens.

Toutes et tous les élèves lauréat-es de leur classe se retrouveront sur une telle finale (il y en a plusieurs dans tout le département, 96 classes ayant participé !)

Si vous voulez assister à cela, venez ! Les parents et proches des lectrices et lecteurs seront cependant prioritaires pour une place assise !

La rencontre sera suivie d'un petit goûter partagé et d'un verre (de jus de fruit) de l'amitié !!

Pour tout renseignement :

Librairie la palpitante : [contact@lapalpitante](mailto:contact@lapalpitante.fr) / 04 56 55 23 08

Pour en savoir plus sur l'événement : www.lespetitschampionsdelalecture.fr



Mairie de mens : 04 76 34 61 21
secretariat@mens.fr

<http://www.mairie-de-mens.fr>

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h

Déchetterie : lundi, mercredi, samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15

Médecins : 04 76 34 65 74

Infirmières : 04 76 34 61 59

Kinés :

Maison de santé : 04 12.05.58.20

Pascaline Péchoux : 06 18 05 39 91

Diététicienne - Nutritionniste - Naturopathe :

Charlotte Grangier : 06 58 03 24 19

Psychomotricienne :

Anne-Laure Daguzé : 06 72 35 22 30

Ergothérapeute :

Anna Laheurte : 06 49 61 76 53

Orthophonistes :

Adeline Charlat : 07 69 42 25 42

Gentiane Vernay : 06 95 69 61 14

Ostéopathe :

Olivier Pugnet : 06 72 79 12 73

Psychologues :

Jehanne Rutten : 06 38 64 12 29

Marianne Simond : 04 76 34 49 79

Joëlle Vanel : 06 79 41 95 57

Dentiste : 04 76 34 63 20

Pharmacie : 04 76 34 61 24

SIAD : 04 76 34 67 83

ADMR : 04 76 34 66 67

EHPAD : 04 76 34 80 00

Relais petite enfance : 06 79 24 97 18

P'titous du trièves : 04 76 34 86 98

École maternelle : 04 76 34 60 44

École élémentaire : 04 76 34 60 86

Collège : 04 76 34 62 02

Maison du département

France services : 04 80 34 85 00

Communauté de communes :
04 76 34 67 66

Office tourisme : 04 82 62 63 50

PRESERVONS ET INNOVONS

Jean-Louis GOUTEL, Véronique MENVIELLE-CHABERT, Bernard CHEVALIER.

La Vie Communale
Mairie de Mens

Lors du TUM précédent, nous avons rendu compte de nos positions sur les principaux travaux du conseil municipal au cours de l'année 2024. Pour ce numéro de février, nous évoquerons les principaux enjeux pour 2025.

Les documents d'urbanisme : Les futurs documents d'urbanisme conditionnent pour les années à venir la capacité à construire des logements, à permettre à des entreprises de s'installer/s'agrandir sur le territoire, à préserver les zones naturelles et les zones agricoles. Nos documents d'urbanisme locaux sont soumis aux règles du schéma de cohérence territoriale (SCOT) qui rentre en révision en 2025. Le SCOT touche plus de 700 000 habitants et porte sur un zonage allant des secteurs de Saint Jean de Bournay, de Chapareillant et Saint Nattier, du Trièves, en passant par l'agglomération grenobloise : avec les problématiques et des enjeux territoriaux très différents. Au niveau de notre communauté de communes, le travail de réflexion sur le SCOT porte en particulier sur la localisation des zones d'activités et des équipements d'intérêt territorial ainsi que la répartition des zones constructibles à l'échelle du Trièves. Cette approche au niveau intercommunal est un enjeu majeur pour les communes et particulièrement pour Mens. Faute de quoi, il y aura des blocages sur le foncier possible à Mens pour gérer à la fois la construction de logements et l'accueil ou le développement de nos entreprises. Comme nous l'avons indiqué à plusieurs reprises, il est prématuré selon nous de réviser le PLU de Mens avant le bouclage du SCOT qui va s'imposer à chaque commune, avec le risque non seulement de revoir notre copie mais plus encore, de ne pas bénéficier d'un développement harmonieux à l'échelle du territoire que seule l'approche intercommunale citée plus haut peut garantir.

Concrètement à Mens, le rapport sur l'artificialisation des sols voté lors du conseil de décembre indique une consommation de foncier de 4,8 hectares sur la période 2011/2021, ce qui autorise pour la période 2022/2023 une possibilité d'aménagement de 2,4 hectares. Un hectare ayant déjà été consommé, il ne reste qu'environ 1,4 hectare, soit l'équivalent du projet d'extension de la zone artisanale. En ne s'inscrivant pas dans l'approche intercommunale, Mens devra choisir entre le développement de logement et le développement des zones d'activités.

Le transfert de l'eau de de l'assainissement : Nous avons plusieurs fois développé notre position favorable au transfert de l'eau et de l'assainissement à la CCT notamment dans le TUM de janvier. Notre débat doit s'affranchir du contexte national instable et doit dépasser les questions réglementaires pour se situer sur l'optimisation de la gestion de la ressource tant qualitativement que quantitativement. Il est impératif, dès maintenant, d'élever le niveau de compétences

et de poursuivre les investissements pour ne pas être pénalisés.

D'une part, car l'agence de l'eau base sa redevance sur la performance des réseaux, et, de plus en plus de communes du Trièves voient leur redevance augmenter.

D'autre part, car la question de la ressource en eau, qu'elle soit potable ou pluviale, et sa qualité sont un enjeu crucial à l'échelle du territoire et de notre commune auxquelles seules une vision, une programmation et une gestion commune peuvent répondre.

Les ressources de la commune et ses marges de manœuvres : Nous ne partageons pas les analyses présentées dans le TUM de janvier, mais nous reviendrons sur ce sujet lors des débats sur le budget qui vont s'engager. Nous serons vigilants sur le budget 2025 en particulier concernant les charges de fonctionnement qui peuvent hypothéquer les marges de manœuvre de la commune pour les années à venir. Ainsi, il nous a été proposé une fois de plus la création d'un emploi permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité en décembre 2024. Nous avons voté contre notamment en l'absence de projection budgétaire pour 2025. De même, nous porterons une attention toute particulière aux investissements et aux enjeux du futur tiers lieu dont les travaux devraient démarrer fin 2025 incluant l'actuel espace culturel et l'ancienne trésorerie accueillant aujourd'hui l'espace de coworking au rez-de-chaussée.

Que 2025 soit l'année d'un travail collectif sincère et approfondi à l'échelle du Trièves pour nous permettre de relever tous les défis identifiés et à venir, faire vivre et évoluer notre territoire dans le débat d'idées constructif et l'ouverture aux autres.

Henri ARTHAUD nous a quitté le 22 décembre 2024. Il a eu un engagement particulièrement important dans notre commune dans le monde associatif (AEP, Amis du musée etc. ...) et bien sûr au sein de notre municipalité notamment en tant que premier adjoint. Il a su apporter sans compter son expérience sa connaissance pointue de notre Trièves et de sa ville de Mens malgré sa maladie.

Nos pensées vont d'abord à sa femme son frère et sa belle-sœur et toute sa famille. Nous leur adressons nos plus sincères condoléances.

Nous avons eu l'immense tristesse d'apprendre la disparition de Marie Françoise LONGO en ce tout début d'année. Elle se sera battue pendant deux ans avec courage contre la maladie. Elle participa avec dévouement à son mandat municipal. Son sourire, sa gentillesse, sa volonté, son courage, sa cuisine généreuse ont illuminé notre quotidien pendant plusieurs années.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à ses filles, à sa petite fille et à toute sa famille.



Toutes les remarques et tous les points de vue* trouveront place sur cette page et contribueront à l'amélioration de notre cadre de vie commun.

* De 100 à 150 mots
1000 caractères maximum (espaces compris) ; non diffamatoires, signés et un minimum argumentés. Tout refus de publication sera signalé et justifié.

ET SI... « ILS » POUVAIENT ÊTRE « NOUS »?

40 cm de neige à Mens, c'est un beau spectacle, pas vu depuis longtemps. a la fois beau et inquiétant. C'est beaucoup de neige sur les routes, dans les rues, sur les trottoirs... et aussi beaucoup de difficultés pour se déplacer à pied ; surtout quand la neige fraîche n'a pas été enlevée, a durci, a gelé et devient la « patinoire » que l'on redoute.

J'ai entendu à ce propos beaucoup de commentaires variés, souvent autour du thème « ils n'ont pas bien déneigé », « ils ont mal fait leur boulot ». discours connu : « ils » sont en général « inefficaces ». bien sûr qu'il y a des améliorations possibles, il y en a toujours. mais surtout les boucs émissaires, ça défoule. pour autant, ça ne déplace pas la neige.

Quant à moi, j'ai la croyance qu'en cas de neige, il est tacitement convenu que chacun dégage devant sa porte, et pas seulement juste devant sa porte, devant sa maison aussi. j'ai vu avec tristesse des endroits où la neige enlevée de devant une maison avait été entassée sur le trottoir...

Donc, selon moi, on dégage aussi le trottoir et on se débrouille pour faire des tas à des endroits qui ne gênent pas trop ou on la disperse là où ça a été salé. on recommence quand un camion a recouvert le trottoir, quand le toit a déchargé. dans ce cas, on déblaie aussi la rue, pour éviter un gros tas qui fondra très lentement. et même parfois on peut s'entraider, c'est très sympa de déneiger ensemble aux heures les moins froides de la journée. c'est vivifiant, ça réchauffe, ça fait du bien au corps.

Encore mieux, on peut aller jusqu'à déneiger devant les maisons voisines si les occupants sont absents ou empêchés. j'ai bien aimé faire ça, parfois avec des voisins, je me suis sentie utile. j'ai bien aimé que certains jours « mon » bout de trottoir soit dégagé par quelqu'un d'autre. c'est chaleureux, ça fait du bien au cœur. et ça fait un trottoir utilisable.

Nous, ensemble, on peut être solidaires et même efficaces.

**LE 5 JANVIER 2025,
ISABELLE GALLAND**

EN MÉMOIRE DE PAUL

Je remercie les amis-es qui ont eu l'initiative de mettre le vélo blanc à l'entrée de Mens en la mémoire de mon fils Paul, afin de ne pas oublier sa revendication du partage de l'espace public...

PASCAL VARRY.

Le père de Paul, cycliste tué volontairement par un automobiliste à Paris, (tum n°278)



LA NEIGE

Quel beau Noël blanc, cette année !

Il y plus de 10 ans, 15 selon certains, que Mens n'a pas été recouvert d'une telle couche de neige.

Cette longue absence de neige abondante peut nous avoir fait oublier que nous sommes en montagne, soyons tolérants envers les services de déneigement quels qu'ils soient.

Tous les secteurs du village ne peuvent être faits simultanément, soyons patients et surtout attentifs et bienveillants avec nos voisins, qui peuvent parfois être en difficulté devant leurs portes ou portails.

Cette neige, en tout cas, a fait le bonheur des petits qui s'en sont donné à cœur joie sur les diverses pentes du secteur, rappelant aussi des souvenirs aux plus grands. Belle année 2025 à tous et toutes !

MARC DOLCI, CONSEILLER MUNICIPAL



L'équipe municipale adresse ses condoléances aux familles et proches.

/// Décès :

M^{me} SILISTRINI Henriette décédée le 28 décembre 2024
M. BOUCHE Pierre décédé le 30 décembre 2024
M^{me} LONGO Maria décédée le 1er janvier 2025
M. BONNARD Michel décédé le 15 janvier 2025
M^{me} GAMEL Huguette décédée le 18 janvier 2025
M^{me} EYRAUD-DAGANY Yvette décédée le 18 janvier 2025
M. NIER Albert décédé le 19 janvier 2025

Du grain des étoiles aux grains de raisin

Astrophysicienne et jeune maman, connaissez-vous Sarah la vigneronne ?

Le domaine « Les P'tits ballons » à Mens est un des vignobles qui enchantent les paysages du Trièves. Créé en 2015 par Pascale et Gilles Barbe, il a été transmis en 2024 à Sarah Fechtenbaum. Ce petit vignoble de 1,3 hectares en agriculture biologique, produit des vins blancs et rouges de cépages anciens et autochtones.

Dans les vignes depuis 2000, Pascale et Gilles, en relation avec d'autres vigneronns familiaux tout aussi engagés, ont créé l'association « Vignes et Vignerons du Trièves » (VVT).

Dans le Trièves, c'est une histoire ancienne. La vigne a façonné les paysages et imprégné la vie locale. En 2008, après 150 ans de déclin, il ne restait plus que 8 hectares de vignes familiales. L'association a travaillé d'arrache-pied pour replanter, sauvegarder les cépages anciens et oubliés, et partager les traditions autour de la vigne et du vin, dans le respect du terroir.

Pour Sarah, c'est une gageure d'affronter une tâche dont on connaît mal l'ampleur, et de faire face seule aux obstacles qui jalonnent le chemin d'une vigneronne : replanter, entretenir, savoir que tout ou partie de la récolte est menacé à chaque étape par les aléas climatiques et les nombreux prédateurs. Cette charge est amplifiée quand on est une femme. Cela nécessite un travail d'adaptation supplémentaire : outils et matériel trop grands, trop lourds, pensés pour les hommes. De même la taille des vêtements, comme les gants et les chaussures !

Ce qui a conduit Sarah dans cette voie qui n'est pas un long fleuve tranquille, c'est d'abord l'amour de la vigne et du vin, un goût révélé au sein de l'exploitation familiale dans le Bordelais. Puis VVT, avec sa démarche d'entraide et de soutien mutuel, l'a incitée à s'installer dans le Trièves, tout en poursuivant son activité d'astrophysicienne. L'association offre une solidarité qui n'existe pas dans le Bordelais : « la concurrence amène chaque exploitant à travailler seul sans lien avec les autres ». La perspective d'une vie plus conviviale, avec une certaine sécurité, compense la faible rentabilité financière du travail fourni ! La mutualisation entre les 8 professionnels et la dizaine de vignes familiales permet de faire face aux faiblesses et aux aléas. Elle a pour objectif de se substituer à une assurance climatique, trop onéreuse pour les petits exploitants. Par exemple l'idée, par Maxime Poulat, vigneron à Prébois, d'une vigne commune qui pourrait compenser les pertes des exploitants impactés.

On comprend donc que chaque bouteille est un miracle de persévérance et de courage, animés par le souci de réaliser un produit de qualité, un héritage à préserver et à transmettre. Ces vins sont désormais estampillés Indication Géographique Protégée de l'Isère avec la mention « Trièves ».

GISÈLE MONNIOT

EN FÉVRIER

////////////////////

Permanences à la Mairie sans RDV

- Tous les samedis
9H30 à 11H30

Conseil Municipal

- Le 18 février à 18h30

UN TEMPS D'ÉCHANGE
avec les habitant-e-s
à chaque conseil municipal



DATE LIMITE DE DÉPÔT DES ARTICLES POUR LE TUM DE MARS : 12/02/25. MERCI DE BIEN RESPECTER CETTE DATE !

ÉCRIRE À : secretariat@mens.fr